



# LES ATELIERS D'ÉTRAN

ESAT

ÉTABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

## COMPTE-RENDU de la REUNION Du CONSEIL de la VIE SOCIALE De l'E.S.A.T Le 8 OCTOBRE 2015

### Présents :

Mrs Auguste, Deparis, Fleury, Gand, Grosset, Hallier, Hubert, Merlier, Morin, Pesquet, Prouin, Thaurin, Tshibwabwa,  
Mmes Couvert, Lefebvre, Lemaitre, Lepicard, Reimbeau, Soret, Voulan

### Excusés:

Mr Wilfart, Mmes Godeheu, Lhotellier,

Absente : Mme Demonchy, Rousselin.

### I Approbation du précédent compte rendu

### II Questions communes

#### 1/ Médailles du travail

Sont concernés :

- 10 salariés de l'ESAT
- 4 salariés de l'Entreprise Adaptée
- 4 salariés de l'encadrement

Nancy Couvert demande aux membres présents leur avis quant à l'organisation de la cérémonie de la remise des médailles :

- 1 manifestation commune, encadrants et participants
- ou 2 manifestations distinctes comme en 2012 ?

La majorité des membres étant favorable à 1 seule manifestation, nous organiserons la remise le lundi 22 février 2016 à 17h30 aux Ateliers d'Etran



## 2/ 50 ans APEI 1966 - 2016

L'Association a été créée en 1966. En 2016, nous fêterons les 50 ans.

- Un comité de pilotage composé des membres du Conseil d'Administration et de Nancy Couvert est mis en place,
- Implication souhaitée de tous les établissements,
- Idée d'organiser des événements sur chaque établissement

Marie Pierre Soret, la directrice adjointe des Ateliers d'Etran lance un appel à idées auprès des membres présents :

- Joël Prouin propose d'évoquer les 15 premiers participants de l'ESAT et l'ESAT d'hier et d'aujourd'hui, l'évolution
- David Auguste propose de faire une expo photos
- Romain Morin: Idée de faire un film de témoignages sur le personnel d'hier et d'aujourd'hui, travailleurs et encadrant, et sur l'évolution des bâtiments.

## 3/ Illustration de la charte des droits et des libertés des personnes accueillies.

Cette charte est un document officiel et national qui doit être remis aux personnes accueillies lors de leur admission.

Idée d'illustrer cette charte assez méconnue des participants et du personnel de deux façons :

- avec une comédie musicale.

Les textes sont déjà écrits par Didier Dervaux, la musique est en cours de composition par Elisa Amsallem.

Il s'agit, pour ce nouveau projet, d'une plus petite troupe que celle de la comédie musicale « le train du désir ».

Cette troupe (qui aura un doublon) sera composée de :

- 7-8 comédiens de tous les établissements ( x 2)
- 1 ou 2 professionnels (x2)

- Avec des dessins d'Isabelle Devaux, participante de l'ESAT qui illustre chaque article.

Le but étant que cette charte soit diffusée à l'ensemble des participants de l'APEI afin d'en comprendre le sens.

Nous souhaiterions ensuite proposer la représentation de la comédie musicale à d'autres établissements / associations.

#### 4/ Retour des séjours 2015

*Séjour Chypre en septembre* - Commentaires de Perrine Lefebvre

- « hôtel très bien, beaucoup d'animations, bonne nourriture,
- vol un peu long car escale à Toulouse,
- Quelques excursions : visite d'une ferme, d'une cave à vin, découverte gastronomique + repas dans une taverne. »
- Il a fait très chaud mais le groupe a bénéficié d'une bonne ambiance et a apprécié tous les spectacles chaque soir.

*Séjour famille en Alsace*: Commentaires de Ludovic Pesquet et Frédéric Hallier

- « Début juillet lors des fortes chaleurs,
- Séjour très agréable pour les grands et les petits,
- Séjour en hôtel avec piscine. Beaucoup de sorties. »

Ludovic Pesquet demande si l'organisation des voyages sera toujours la même, c'est-à-dire une année sur deux ?

Marie Pierre Soret précise que oui, pour l'instant nous maintenons les séjours tous les 2 ans avec un budget plus important que les années antérieures. Elle rappelle que les séjours sont financés par l'ESAT (avec le résultat commercial) et demande l'avis des membres présents.

La majorité des participants présents expriment leur satisfaction à partir tous les deux ans et ainsi faire de plus beaux voyages. Le budget est de 1000€/personne alors qu'auparavant le budget alloué était de 700€/pers.

#### 5/ Fête de Noël secteur Adultes

- Jeudi 17 décembre 2015 à partir de 11h,
- +500 personnes,
- Salle de St Nicolas d'Aliermont

#### 6/ Projet de sortie

Nous réfléchissons à une sortie pour l'ensemble des Ateliers d'Etran ainsi le CVS fait les propositions suivantes.

Marie Pierre Soret réprecise que cette sortie doit convenir à tout le monde.

- Salon de l'Auto (Romain Morin)
- Salon de l'agriculture (Ludovic Pesquet)
- Euro 2016 (Romain Morin)
- Parc Disney ou Astérix (Ezéchiél)
- Comédie musicale
- Futuroscope
- Puy du fou
- Zidane
- La journée du patrimoine, Salon de la moto

## 7/Point sur les formations

Marie Pierre Soret fait un tour de table pour collecter les souhaits de formation des participants présents, leurs envies.

- Ludovic Pesquet évoque la formation « Différents et compétents » qui est une Reconnaissance des Acquis d'Expérience (RAE) basée sur un référentiel national. Benjamin Deparis, qui a suivi la formation de moniteur référent, précise les modalités et rappelle qu'il s'agit d'un diplôme reconnu par l'éducation nationale qui valorise le travail des participants.
- Permis cariste (Fabrice Hubert)
- 1<sup>er</sup> secours 1<sup>er</sup> et 2<sup>eme</sup> niveau : Joël Prouin, Maxime Fleury, Romain Morin et Perrine Lefebvre
- Permis EB Espaces Verts (Dominique P remorque)
- Formation Affuteur (Espaces verts)
- Réparation motoculture mécanique (Garage)

Marie Pierre Soret rappelle aussi la possibilité de la formation « Habilité sociale » proposée par Marie Laure Peltier, psychologue et animée par une formatrice extérieure.

Marie Pierre Soret tient à préciser que nous ne pourrons pas répondre favorablement à toutes les demandes. Un plan de formation est en cours d'élaboration pour 2016. Les salariés de l'entreprise adaptée demandent une réunion.

## 8/Projet défi santé active

Projection d'un powerpoint (en pièce jointe) qui expose l'objectif de ce projet.

- acquérir une bonne hygiène de vie :
  - Apprendre à avoir une alimentation équilibrée,
  - Avoir une activité physique,
  - Intervention d'une diététicienne diep' pistage
  - Mise en place de commissions repas avec la participation de Sogares, un système de pastille permettront d'identifier l'apport calorique des plats
  - S'entourer des spécialistes, lier des partenariats

**Action 1** : Organisation d'ateliers pour favoriser la connaissance du schéma corporel et de son fonctionnement physiologique (circuit digestif, appareil génital de la femme et de l'homme) faire le lien avec la nutrition équilibrée et les risques liées à la santé.

**Action 2** : Organisation d'ateliers mixtes (usagers, familles, professionnels) sur la nutrition équilibrée et les bienfaits de l'activité physique, accompagnés par une nutritionniste.

**Action 3** : Mutualisation des activités sportives organisées dans le cadre des différents établissements.

**Action 4** : Organisation d'ateliers de prévention sur les conduites à risques au moyen du support LIKSIR animés par des éducateurs de l'APEI

**Action 5** : Organisation d'ateliers de théâtre forum pour la prévention sur les conduites addictives, et les conduites à risques (IST, violences sexuelles, difficultés liées à la parentalité...).

**Action 6** : Formation des professionnels à l'accompagnement de situations d'addictologie

**Action 7** : Finalisation du « Défi santé active » à l'issue de deux ans, par l'organisation d'une marche avec d'autres partenaires extérieurs, porteuse de messages auprès du grand public et auprès des pouvoirs publics afin de valoriser les efforts des personnes en situation de handicap réalisés dans le cadre de la promotion de la santé.

### III Questions des participants

→ **Commune** :

- 2eme Machine à café : se renseigner auprès de AUDIS, Maxime propose d'installer une machine à clé ?
- Carte cadeau Noel

Montant alloué aux participants ESAT pour Noel : 20 € en carte cadeau alors que les salariés de l'Entreprise Adaptée ont des chèques cadeau d'un montant supérieur.

Ludovic Pesquet interroge Marie Pierre Soret pour augmenter le montant des cartes cadeau.

Madame Soret explique que le statut particulier des ESAT et des salariés EA est différent et qu'il est impossible de comparer. Chaque établissement a ses spécificités et de ce fait, l'entreprise adaptée et l'ESAT ne fonctionnent pas de la même manière.

→ **Atelier garage**

\*modifier la trappe de chauffage

- Laurent Sence s'en occupe

\*changer la serrure de l'accès des vestiaires ou donner un passe à Gérald Guillemot, responsable de l'atelier.

- demander à Laurent Sence

\*Installer une fontaine à eau

- il n'y a pas d'arrivée d'eau donc impossible d'installer une fontaine, le point le plus proche est l'atelier de Bruno Rosset.

\*une laveuse de sol: elle est achetée.

\*David Auguste rappelle qu'il ne faut pas stationner les véhicules devant le bâtiment face au garage car il est loué.

- Vincent Merlier évoque possibilité d'un marquage au sol ou panneau de signalisation.

→ **Atelier Démantèlement**

\*Petits charriots à roulette pour Dubois

- Nancy Couvert , Marie Pierre Soret et Laurent Sence vont rencontrer les moniteurs pour évaluer les besoins.

\*nettoyer les vitres

- Contact pris avec Eclanet

\*repeindre le mur côté du bureau du moniteur.

- Ce n'est pas prévu pour le moment, il a été repeint il y a deux ans.

→ **Atelier blanchisserie**

\*Charriots - petits et grands pour linge propre et sale. Isabelle Lemaitre explique que les chauffeurs en prennent beaucoup et ont tendance à les laisser chez les clients.

- Il faut veiller à bien récupérer les charriots au fur et à mesure.

\*Charriots supplémentaires pour bateau :

- il y aura un bateau en moins à partir d'octobre donc pas d'achat prévu.

\*Portants pour la cabine :

- ok pour 1

\*Bâche pour le linge mouillé petit et grand modèle pour le soir quand le linge est humide.

- Accord pour l'achat.

\*Achat de diffuseurs de parfum pour les séchoirs : Isabelle Lemaitre rappelle que c'est très agréable et parfois nécessaire notamment pour le linge du Château Michel.

- Marie Pierre Soret donne son accord

\*vestiaire : 4 vestiaires à changer :

- Laurent Sence passera dans l'atelier.

→ **Caramel**

\*Marie Pierre Soret, Laurent sence et Nancy Couvert ont répertorié tous les besoins et investissements (dont des assis debout) dans l'atelier caramel semaine dernière.

\*Le stationnement des scooters coté blanchisserie est- il autorisé ? Non il est interdit.

- Rappel à faire car c'est un point de ralliement.
- Peut-être installer un panneau de signalisation.

→ **Atelier Bois**

\*demande d'instaurer un roulement pour nettoyer le parking des scooters et notamment les mégots.

- Non il faut veiller au civisme
- Ajouter un point fumeur ou un cendrier.

\*Chariots supplémentaires pour faciliter la manipulation du bois

- Marie Pierre Soret et Laurent Sence passeront pour évaluer les investissements.

\*Abris et étagères pour stockage du bois (palettes ou bois récupéré) pour alimenter la chaudière

- à discuter avec Didier Rigaudière, responsable de l'atelier.

\*Des outils ont disparu (spatule...)

- recenser auprès de Didier

→ **Atelier 513**

\*Fauteuil et aspirateur. ok

→ **Atelier 516**

\*Cafetière pour Penly, le café est disponible à la centrale :

- on reprendra ce point avec les moniteurs

\*Placards ou vestiaires inutilisés pour installer à Penly.

- Laurent Sence se charge de trouver ce qu'il faut.

\*Respecter les horaires de travail d'arrivée et de sortie.

- 8h20-12h30                      13h30-16h55
- Rappeler au Cars Denis les horaires

→ **Atelier 506**

\*Les sièges ont été changés

\*Prévoir un nouvel exercice d'alerte incendie :

- Marie Pierre Soret prend contact

\*Barre de maintien dans les toilettes

- Accord pour l'installation

\*Refaire la peinture et les sols

- A étudier.

→ **Atelier espaces verts**

\*Masque Rotofil (Visière)

\*Outillage cassé.

Marie Pierre Soret rappelle que le matériel EV est très abimé (selon l'atelier garage) et qu'il faut en prendre soin.

Aucune autre question diverse étant posée, Nancy Couvert et Marie Pierre Soret remercient les membres de ce Conseil de la Vie Sociale pour leur participation lèvent la séance à 16h05.

Le Président  
David Auguste

